

IP44
utilisation
intérieur / extérieur



230 V~
50/60 Hz

Ne fonctionne pas
avec un variateur
de lumière

Ce produit contient une source lumineuse
de classe d'efficacité énergétique E.

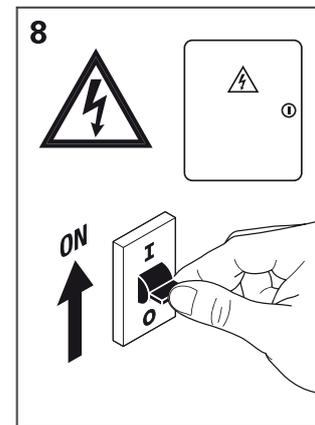
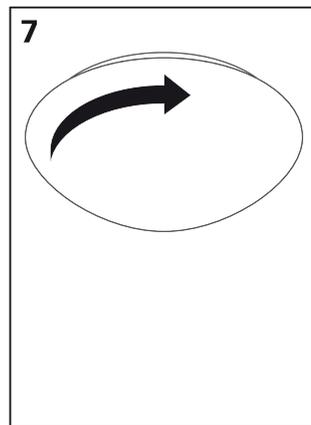
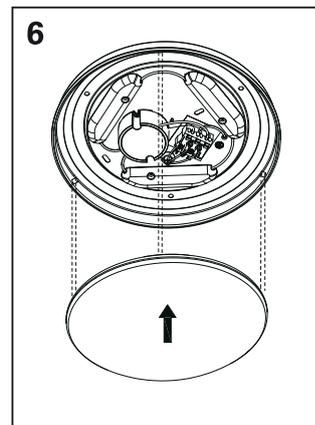
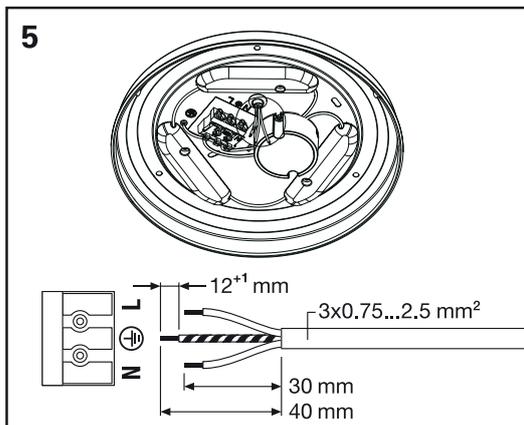
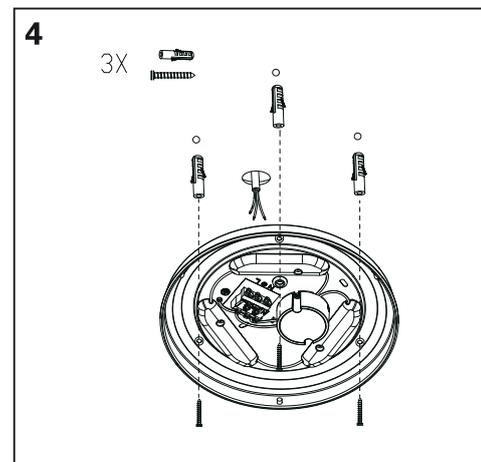
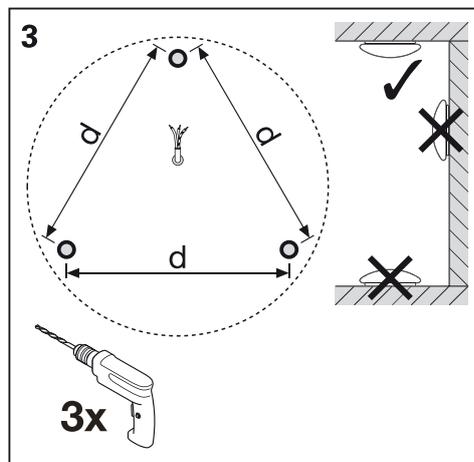
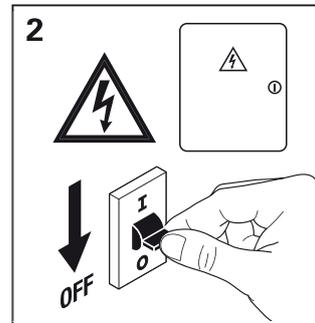
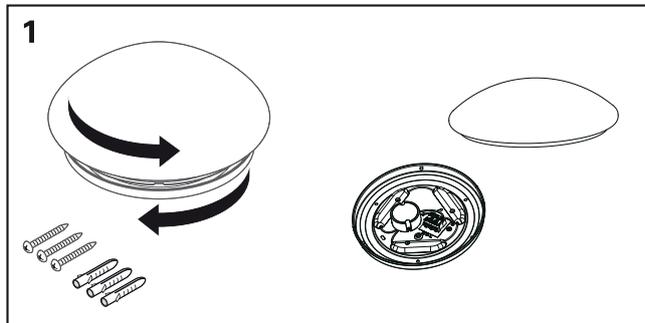


ATTENTION :

Bien lire les instructions avant d'installer le luminaire.
Toutes les opérations indiquées ci-dessous doivent
être effectuées hors tension.

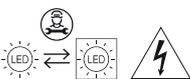
Faire installer ce produit par un électricien
professionnel et conformément à la norme
NF C15-100.

- 1 - Sortir les produits et ses accessoires de
fixation de l'emballage.
Enlever le globe du luminaire en tournant :
système 1/4 de tour.
- 2 - Couper l'alimentation.
- 3 - Installer uniquement en plafonnier.
Repérer à l'aide de la base du luminaire,
les 3 trous de fixation sur votre support
de fixation au plafond.
Percer, insérer les chevilles dans les trous.
- 4 - Passer votre câble d'alimentation par le
passe-câble au dos de la base.
Fixer la base au plafond.
- 5 - Procéder au raccordement électrique du
câble d'alimentation sur les bornes :
 - L (phase) : marron
 - N (neutre) : bleu
 - ⊕ (Terre) : jaune/vert
- 6 - Re-positionner le globe sur la base.
- 7 - Tourner le globe : 1/4 de tour.
- 8 - Remettre l'alimentation.

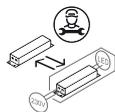


AVERTISSEMENTS ET CONSIGNES DE SECURITE

- La ligne d'alimentation doit être protégée par un dispositif de protection (fusible, disjoncteur, ...) conformément aux règles d'installation définies dans la norme NF C15-100.
Si de plus, le luminaire est installé dans un environnement humide, ce dispositif sera complété par à un dispositif différentiel résiduel à haute sensibilité (DDRHS) de 100 mA max.



Danger, risque de chocs électriques : La source lumineuse contenue dans ce luminaire ne doit être remplacée que par le fabricant ou son agent de maintenance ou une personne de qualification équivalente.



L'appareillage contenu dans ce luminaire est un composant non remplaçable par l'utilisateur. Il ne doit être remplacé que par le fabricant ou son agent de maintenance ou une personne de qualification équivalente.



Produit soumis à la directive DEEE.
Il ne doit pas être jeté en poubelle domestique mais
rapporté à un centre agréé pour le retraitement des
déchets électriques et électroniques.



Points de collecte sur www.quefairemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil!